

**ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME**

Titre : Animalière, animalier					
Code : 00223		Unités : 33		Durée : 495 heures	
Secteur de formation : Agriculture et pêches (02)					
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)					
Statut : programme accrédité par le Groupe de coordination le : 2008-06-13					
Commission scolaire <u>mandatée</u> : Montréal					
Commission scolaire <u>participante</u> : N/A					
Fonction de travail : Soigneuses, soigneurs d'animaux et travailleuses, travailleurs en soins des animaux (CNP-6483)					
Objectifs du programme :					
<p>Préparer à l'exercice du métier dans différents milieux de travail. Les animalières et les animaliers peuvent être appelés à travailler dans les animaleries de recherche, les animaleries commerciales, les cliniques vétérinaires, les organismes et les institutions du milieu de la faune (notamment les zoos), les sociétés de protection des animaux, les fourrières, les fermes de production animale, les entreprises de toilettage, les centres de réhabilitation et dans les institutions qui offrent des services de zoothérapie. Les fonctions principales de la personne qui exerce ce métier consistent à assurer les besoins de base et la garde des animaux ainsi que le nettoyage des équipements et des installations.</p>					
Conditions d'admission :					
<ul style="list-style-type: none"> – Avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique; ou avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS); ou avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG). – Avoir 18 ans ou plus; ou satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec. 					
CONTENU DU PROGRAMME					
Code	Nom de la compétence				Heures
223-012	Se situer au regard du métier et de la formation				30
223-023	Communiquer en milieu de travail				45
223-035	Traiter des informations et des observations relatives aux animaux				75
223-043	Traiter des informations sur les procédures normalisées de fonctionnement				45
223-052	Effectuer des activités relatives à l'entreposage et à la préparation de la marchandise				30
223-062	Entretenir les installations et les équipements				30
223-072	Nourrir des animaux				30
223-083	Manipuler des animaux				45
223-093	Effectuer des activités relatives à l'hygiène des animaux				45
223-108	S'intégrer au milieu de travail				120
Documentation disponible sur demande					
	Oui	Non		Oui	Non
Rapport de l'AST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Programme d'études	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guide d'organisation matérielle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tableau d'harmonisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tableaux d'analyse et de spécifications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mise à jour le : 2011-12-06